



# *Ville de Saint-Maurice*

*Val-de-Marne*

## **PROCES VERBAL D’AFFICHAGE**

**Séance du Conseil Municipal du mardi 8 février 2011**

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

L’An Deux Mille Onze, le 8 février, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christian CAMBON, Maire.

### **Etaient présents (28) :**

Christian CAMBON, Alain GUETROT, Nelly D’HAENE, Igor SEMO, Fabrice MORENON, Krystina BEHETRE, Thibault VITRY, Françoise NOLOT, Pascale CHENNE, Erika ROBART, Monique FLORIN, Christiane BOUILLARD, Marie-Béatrice BERTRAND, Richard PUYAL, Georges METAIRIE, Frédérique BECKER, Christiane VERDIER-PETIT, Anani AMOUZOUVI ATAYI, Magdalena AMOURETTI, Philippe BOURDAJAUD, Véronique BOUDIER, Farida BAKHOUCHE, Pascal DURAY, Claude NICOLAS, Patricia RICHARD, Arieh ADIDA, Christian OUVRAY, Nicole MARTIN.

### **Etaient excusés (5) :**

Louis GRENIER donne pouvoir à Philippe BOURDAJAUD, Jean-Marie MARZIO donne pouvoir à Nelly D’HAENE, Claudine DAHAN donne pouvoir à Krystina BEHETRE, Guy CHIAMBARETTO donne pouvoir à Igor SEMO, Benoît WOESSMER donne pouvoir à Marie-Béatrice BERTRAND.

Monsieur Christian CAMBON arrive au point n°7 : « Liste des marchés publics relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services conclus en 2010 » et donne pouvoir à Monsieur Alain GUETROT, qui préside la séance jusqu’au point n°6.

Monsieur Pascal DURAY est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Arieh ADIDA est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjoint.

## **ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2010.**

Monsieur Claude NICOLAS, Conseiller Municipal, revient sur la page 34 du compte rendu concernant le contrôle des accès à la Maison des Jeunes Delacroix (MJD) et, plus particulièrement, sur la phrase suivante qui traduit ses propos : « Il pense que la délinquance attire certains jeunes (...). Il souhaite que cette phrase soit remplacée par « Des jeunes sont touchés par la délinquance (...) ».

Par ailleurs, dans le deuxième paragraphe de son intervention, page 34, sa pensée devait être traduite par « Saint-Maurice est composée de deux types de populations de jeunes (...) plutôt que par « Saint-Maurice est composée de deux types de populations (...) »

Madame Nicole MARTIN, Conseillère Municipale, profite de l'intervention de Monsieur Claude NICOLAS pour préciser que trois des jeunes appréhendés ont été relaxés et donc ne sont pas coupables.

Le compte rendu de la séance du 30 novembre 2010 est adopté à l'unanimité, avec les modifications demandées par Monsieur Claude NICOLAS.

## **INFORMATIONS**

Monsieur Alain GUETROT indique que le groupe « Innover et Construire au Centre » a déposé la question orale suivante, qui sera débattue en fin de séance : « Lors des vœux 2011 à la population de Saint-Maurice début janvier, Monsieur le Maire a présenté le nouveau site Internet de la Ville. Toutefois il n'a pas évoqué toute la visibilité sur son mode de fonctionnement de gestion et d'utilisation.

Or, comme vous le savez, les collectivités locales utilisent de plus en plus ce support numérique pour diffuser des informations générales destinées aux citoyens de la Cité. Aussi les élus d'opposition ou appartenant à un groupe minoritaire devraient pouvoir s'exprimer sur le site de la ville en application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février relative à la démocratie de proximité. D'ailleurs, le Ministre de l'intérieur lui-même l'a rappelé cet été, suite à la question d'un député.

En conséquence, le Groupe Innover et Construire au Centre estime légitime de revendiquer son droit d'expression dans le cadre de la liberté de communication et de demander que lui soient précisées les nouvelles conditions d'utilisation de cet outil de démocratie locale ».

Monsieur Alain GUETROT informe l'assemblée que la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 5 avril 2011.

## **SECRETARIAT GENERAL**

### **1. DESIGNATION AU SEIN DE LA COMMISSION DE LA VIE DES QUARTIERS ET ASSOCIATIVE, DES AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES**

MADAME FARIDA BAKHOUCHE EST ELUE A LA MAJORITE PAR 30 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS

## **SERVICES TECHNIQUES**

### **2. ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EST-ENSEMBLE (CAEE) AU SEDIF (SYNDICAT DES EAUX D'ILE-DE-FRANCE)**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 3. ADHESION DES COMMUNES DE VILLEPINTE, COURTRY, MORANGIS, GRIGNY ET GROSLAY AU SIPPAREC AU TITRE DE LA COMPETENCE « DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES »**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 4. PERMISSION GENERALE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LE SEDIF (SYNDICAT DES EAUX D'ILE-DE-FRANCE)**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 30 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS

- 5. APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA FACTURATION ET AU RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COMMUNALE**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 30 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS

- 6. LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS PAR LA VILLE DEPUIS LE 30 NOVEMBRE 2010**

DONT ACTE

- 7. LISTE DES MARCHES PUBLICS RELATIFS AUX TRAVAUX, AUX FOURNITURES ET AUX SERVICES CONCLUS EN 2010**

DONT ACTE

## **AFFAIRES FINANCIERES**

- 8. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE – EXERCICE 2011**

CE POINT NE DONNE PAS LIEU A VOTE

- 9. AUTORISATION D'ACQUERIR DEUX PARCELLES NON BATIES POUR LA CREATION D'UNE CIRCULATION DOUCE**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 10. ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE AUX ASSOCIATIONS LOCALES POUR 2010**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **RESSOURCES HUMAINES**

- 11. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COMPTE EPARGNE-TEMPS (C.E.T.) POUR LES AGENTS DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **SCOLAIRES**

### **12. ORGANISATION D'UNE CLASSE D'EQUITATION AU CENTRE BAYARD SITUE DANS LE BOIS DE VINCENNES DU 21 AU 25 MARS 2011. FIXATION DE LA PARTICIPATION FAMILIALE**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 32 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

### **13. ORGANISATION DE DEUX CLASSES DE DECOUVERTE ET D'ENVIRONNEMENT A CAILAR (GARD) DU 26 AVRIL AU 2 MAI 2011. FIXATION DE LA PARTICIPATION FAMILIALE**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 32 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

### **14. ORGANISATION D'UNE CLASSE DE DECOUVERTE ET D'ENVIRONNEMENT A TREBEURDEN (COTES D'ARMOR) DU 27 AVRIL AU 6 MAI 2011. FIXATION DE LA PARTICIPATION FAMILIALE**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 32 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

### **15. ORGANISATION D'UNE CLASSE DE DECOUVERTE ET D'ENVIRONNEMENT A PLEUMEUR-BODOU SUR L'ILE GRANDE (COTES D'ARMOR) DU 7 AU 12 MARS 2011. FIXATION DE LA PARTICIPATION FAMILIALE**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 32 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

### **16. ORGANISATION D'UNE CLASSE DE DECOUVERTE DE VENISE ET DE SES ENVIRONS DU 19 AU 26 MAI 2011. FIXATION DE LA PARTICIPATION FAMILIALE**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 32 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

### **17. ORGANISATION DE DEUX CLASSES DE DECOUVERTE DU MONDE DU CIRQUE. FIXATION DE LA PARTICIPATION FAMILIALE**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 32 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

### **18. ORGANISATION DU JUMELAGE AVEC LA VILLE DE SAINT-MAURICE EN VALAIS (SUISSE) POUR L'ANNEE 2011**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **JEUNESSE**

### **19. ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVE : AIDE AUX VACANCES ENFANTS**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **AFFAIRES FAMILIALES**

### **20. FIXATION DES MONTANTS « PLANCHER ET PLAFOND » DELIMITANT LES MONTANTS DES PARTICIPATIONS FAMILIALES**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

**21. ACTUALISATION DES MODALITES D'ATTRIBUTION D'UNE PRIME AUX FAMILLES MAURITIENNES  
LORS DE LA NAISSANCE DE CHAQUE ENFANT A PARTIR DU TROISIEME**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

**URBANISME**

**22. ETUDE D'UNE ACTION D'AMENAGEMENT SUR L'IMMEUBLE SIS 1 BIS RUE DES EPINETTES**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 10.**

**Le secrétaire de séance  
Pascal DURAY**

**Le secrétaire de séance adjoint  
Arieh ADIDA**

**Le Maire  
Christian CAMBON**